



## Commission Régionale Féminine

SAISON 2021 / 2022

### PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion restreinte du mardi 19 avril 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – Seniors Féminine

**Rappel calendrier des tours :**

1/2 Finales : samedi 07 mai 2022

Finale : samedi 11 juin 2022

**1/2 Finales : le samedi 07/05/2022 et mercredi 11/05/2022**

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

	N° Match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse	Date
Match n°1	24497991	VAUX LE PENIL ROCHETTE 1	C/	ST DENIS RC 1	07/05/2022
Match n°2	24497992	ST MAUR F. FEM VGA 1	C/	SARCELLES AAS 1	11/05/2022

#### CHAMPIONNAT REGIONAL – Seniors Féminine

**Informations dernières journées de championnat Régional 1 – 2 – 3**

La Commission informe les clubs que, conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF, toutes les rencontres des équipes d'un même groupe doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle lors de la dernière journée.

Le coup d'envoi des matchs en Seniors Féminines n'ayant pas d'heure officielle (plage horaire), la Commission fixe toutes les rencontres à 17h30.

Des dérogations horaires pourront être accordées à la demande des clubs uniquement pour les matchs ne présentant aucun enjeu (accessions ou relégations) ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par une accession soit par une relégation.

\*\*\*\*\*

**Régional 1****Arbitrage - rappel :**

La Commission rappelle que conformément à la décision du Comité de Direction du 20/03/2017, 3 arbitres officiels seront désignés pour les 3 dernières journées du championnat régional Seniors Féminin R1.

La prise en charge est la suivante :

Arbitre Central : à la charge du club recevant.

Arbitre Assistant 1 : à la charge des 2 clubs.

Arbitre Assistant 2 : à la charge de la LPIFF.

Journées concernées :

Samedi 23 avril 2022

Samedi 14 mai 2022

Samedi 21 mai 2022

La Commission transmet une copie de cette information à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

**23385291 PARIS CA 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 21/05/2022**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la Mairie de PARIS indiquant que le complexe de la Plaine est mis à disposition du club du CA PARIS pour ce match avec un coup d'envoi à 17h00,

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée de championnat,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,

Considérant que lors de sa réunion du 13/07/2021, toutes les rencontres de la dernière journée ont été fixées à 17h30,

Considérant que ce match peut avoir une incidence sur la montée,

Considérant qu'une rencontre du championnat Entreprise et critérium R2 (EDHEC / Luxembourg) est programmée le même jour à 17h30,

Par ces motifs,

Reste en attente de précisions sur la planification de cette rencontre au complexe de la Plaine et précise que le coup d'envoi du match devra être fixé à 17h30 au complexe de la Plaine.

Copie de la présente décision à la Mairie de PARIS.

**Régional 2****PARIS CA - 500221**

Rappel :

La Commission invite le club du CA PARIS a proposé un autre terrain pour toutes ses prochaines rencontres à domicile

Match concerné :

23384869 PARIS CA 2 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 14/05/2022

Copie de la présente décision à la Mairie de Paris.

**Régional 3****Poule A****23384996 CRETEIL US 1 / AB ST DENIS 1 du 23/04/2022**

Demande d'AB ST DENIS pour avancer le coup d'envoi du match à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CRETEIL US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/04/2022 – 12h00.

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U18F****Rappel calendrier des tours :**

1/2 Finales : samedi 07 mai 2022

Finale : samedi 11 juin 2022

**1/2 Finales** : le samedi 07/05/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

	N° Match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse
Match n°1	24498019	RUEIL MALMAISON FC 1	C/	RED STAR F.C 1
Match n°2	24498020	BOISSY SS/ ST YON 1	C/	PARIS FC 2

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18F – PHASE 2****Niveau 1****23387038 FRANCONVILLE FC 1 / VGA ST MAUR FF 1 avancé au samedi 07/05/2022**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de FRANCONVILLE indiquant pouvoir disposer du terrain d'honneur du stade Rolland à la date initiale du match,

Par ce motif,

Fixe le match au samedi 14/05/2022 à 15h30 (date initiale) sur terrain d'honneur du stade Rolland à FRANCONVILLE (pelouse).

**Niveau 2****Poule A****23387108 VGA ST MAUR FF 2 / FLEURY 91 FC 2 du 09/04/2022**

Reprise de dossier.

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la VGA ST MAUR FF,

Considérant que le nombre de joueuses présentes pour l'équipe de la VGA ST MAUR FF était de 7 ce qui n'a pas permis le déroulement du match,

Par ces motifs,

Donne match perdu par forfait non avisé à l'équipe de VGA ST MAUR FF (1<sup>er</sup> forfait).**Niveau 3****Poule C****23387440 BEZONS USO 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 14/05/2022**

Rappel :

La Commission reste en attente de la proposition du terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de BEZONS accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

**Poule D****23387376 ENTENTE BEAUMONT MOURS / MANTOIS 78 FC 1 du 12/03/2022 reporté au 23/04/2022**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report au samedi 07/05/2022 de l'ENTENTE BEAUMONT MOURS (motif : trop grand nombre de joueuses absentes),

Pris connaissance du refus via Foot clubs de MANTOIS 78 FC,

Pris connaissance de la nouvelle proposition de l'ENTENTE BEAUMONT MOURS pour reporter le match au samedi 28/05/2022,

Considérant qu'il s'agit déjà d'une rencontre reportée,

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à la demande de report de l'ENTENTE BEAUMONT MOURS et maintient la rencontre au samedi 23/04/2022.

<b>COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U15F</b>
--

**Rappel calendrier des tours :**

1/2 Finales : samedi 07 mai 2022

Finale : samedi 11 juin 2022

**1/2 Finales** : le samedi 07/05/2022

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

	N° Match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse
Match n°1	24498021	PARIS FC 1	C/	FLEURY 91 FC 1
Match n°2	24498022	ERAGNY FC 1	C/	SARCELLES AAS 1

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL U15F – PHASE 2</b>
--

**Niveau 1****23386644 PARIS SAINT GERMAIN FC 1 / PARIS FC 1 du 14/05/2022**

La Commission,

Pris connaissance du courriel du PARIS ST GERMAIN FC demandant le report en raison de la sélection de 2 joueuses au stage national U15F,

Considérant les dispositions de l'article 24.2 du RSG de la LPIFF,

*24.2 - Un club peut demander le report d'un match officiel lorsque DEUX de ses joueurs ou joueuses au minimum sont retenus, soit par la Fédération Française de Football, soit par la Ligue de Paris Ile de France, soit par le District, pour faire partie d'équipes nationales, régionales ou départementales et si la demande est reçue au Département des Activités Sportives au plus tard le Vendredi 12 HEURES pour une rencontre programmée le week-end (ou au plus tard à 12 HEURES, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au Vendredi 12 HEURES). Le report de match n'est accordé que dans la catégorie d'équipe où les joueurs sont sélectionnés.*

***Il faut que les joueurs ou joueuses aient disputé les deux dernières rencontres avec l'équipe sollicitant le report du match.***

Considérant après vérification que les 2 joueuses concernées par le stage National U15F n'apparaissent pas sur les 2 dernières feuilles de match de l'équipe U15F 1 évoluant en championnat Régional U15F,

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à la demande de report du club.

**Niveau 2****Poule B****23386738 MANTOIS 78 FC 1 / SAINT BRICE FC 1 du 09/04/2022 reporté au 16/04/2022**

La Commission,

Ce match est reporté au 23/04/2022

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**23386758 FRANCONVILLE FC 1 / VILLEPREUX FC 1 du 14/05/2022 avancé au samedi 23/04/2022**

Ce match se déroulera le samedi 07/05/2022,

Accord des 2 clubs,

Accord de la Commission.